



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 78022

## Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le récent rapport rendu par la Commission scientifique nationale des collections (CSNC). La commission recommande l'approfondissement des études de l'histoire des politiques d'acquisition et de déclassement des différentes catégories de collections. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette recommandation.

## Texte de la réponse

La recommandation de la commission scientifique nationale des collections, selon laquelle il convient d'approfondir les études de l'histoire des politiques d'acquisition et de déclassement des différentes catégories de collections, n'est pas destinée au seul ministère de la culture et de la communication ; elle s'adresse à toutes les institutions de recherche (université, centre national de la recherche scientifique, etc.) que ces questions peuvent intéresser. Au sein du ministère de la culture et de la communication, le déclassement n'a été pratiqué, jusqu'à présent, qu'au sein du Mobilier national et au sein de la Manufacture nationale de Sèvres. Pour les musées de France, la possibilité de déclasser, de manière très encadrée, a été instituée par la loi du 4 janvier 2002. Cela a été déjà mis en oeuvre à une occasion, en 2009. Une prochaine séance de la commission scientifique nationale des collections sera consacrée, entre autres, aux déclassements, sous un angle jurisprudentiel. Cet examen s'appuiera sur un recensement des différents cas de déclassement. Quant aux politiques d'acquisition, elles ont fait l'objet de nombreuses études. Le récolement en cours dans les musées de France est l'occasion, pour les musées nationaux comme pour les autres musées de France, d'approfondir leur connaissance des collections et des conditions dans lesquelles elles ont été acquises. À l'issue de ces opérations, il leur sera possible d'envisager des études plus spécifiques sur tel ou tel domaine des collections.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Ginesta](#)

**Circonscription :** Var (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78022

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 avril 2015](#), page 2772

**Réponse publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6148